DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 111

LE CANADA

JEUDI, 13 MAI 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année..... 5.00 Payable à la fin du semestre..... 2.50
Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.
BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70 rue Albert Hull.

Administrateur
O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

Library of Parliament

DIEU ET MON DROIT

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc	10 00	1 00	8 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., *viâ* Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Pell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M. 2 00	6 00 7 30
Aylmer, Eardley, etc	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Pas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M. 10 30	6 00 7 30
New Edinburgh	9 45	....	5 30		
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 10
Malle Anglaise, *viâ* N.-Y. les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, *viâ* Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

BON THE DU JAPON

POUR

30 CENTS LA LIVRE

CHEZ

STROUD FRERES

45, Rue Rideau
ET A MONTREAL

On approvisionne le commerce.
Ottawa, 13 mai, 1880, 3m

L'EDITION ROYALE
DES
CHANSONS DE LA FRANCE
(Paroles françaises et anglaises)
ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO
Trés bien relié en drap bleu et or.—Prix $1.50 en brochure, prix $1.00.

SOMMAIRE :

Où voulez-vous aller — L'ange-gardien — Quand tu chantes—La première feuille—L'étranger—Cantique de Noel—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard ! O mon Roi !—La valse des adieux — Le pont des soupirs—Rendez-moi ma patrie—La madone —Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le Toréador —Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La fauvette du canton— Non, monseigneur—Oui, monseigneur—Si vous me regrettez—Les cheveux blonds—Si loin !—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi —Espère—David chantant devant Saül—Bonheur caché—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le carillon du verre — L'avril est là—Brunette—Le petit mousse noir—La bénédiction d'un père—La bouquetière des liancés—Hurt ans — Les fleurs animées — Quand de la nuit—Veux-tu mon nom ? —La jardinière du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazzarone—Medjé—Mourir pour la patrie—La parisienne—Le chant du départ—Toujours seul ! ou le "Masque de fer"—La fête du ciel—Pauvre fleur ? pauvre femme !—Le départ des hirondelles—Sisca l'Albanaise —Sous l'ormeau—La Marseillaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite.

A vendre seulement par
R. MORGAN,
28, rue de la Fabrique.
Agent de gros pour l'Editeur.
Québec, 20 janvier 1880.

5e ANNÉE

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le *Foyer Domestique,*)

REVUE LITTERAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc, et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée a propager la bonne lecture au sein des familles datholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de $2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'anuée. Sur lemande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que $1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT
B. P.—Boite 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou definir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.
Québec, 16 Février 1880

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT
Magasin de Meubles du Palais,
34 Rue Rideau.

CELEBRES
Biere et Porter
DE
DAWES & Cié.
LACHINE.
Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,
184, RUE DU CANAL,
Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.
Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.
J. POCKLINGTON,
Gérant.
Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD.
CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.
Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.
Bureau de santé : *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*
Heures du Bureau de 9 à 4

Librairie
CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,
LIBRAIRE
Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTERESSANTS
Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,
RELIEUR ET REGLEUR.
Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les ecoles, etc., etc., etc.
Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.
Une visite est sollicitée.
F. X. MICHAUD,
29 et 35 Rue DUKE,
CHAUDIÈRES.
6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.
Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre,
IMPRIMERIE.
O. V. GREENO,
Directeur du département lithographique.
Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.
ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.
Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB
Breveté le 16 juillet 1879.
TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.
10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.
Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.
Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.
Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.
J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS A OTTAWA.
Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette
BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
VIS-A-VIS
L'Hotel "Royal Exchange."
Cigares, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.
Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,
Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.
Bureau—No. 60 Rue Sparks.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.
Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général
Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.
AGENT POUR
La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,
Syndic Officiel
Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.
Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa
Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL
désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au
MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B,"
ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de
Viandes de toutes sortes
DANS LA MEILLEURE CONDITION.
Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.
Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Nouvel Atelier
Photographique
140 Rue Sparks,
(autrefois JARVIS)
12 PHOTOGRAPHIES pour $1
DORION et DELORME
Propriétaires
Ottawa, 3 déc., 1879.

Wm HOWE.
293, RUE CUMBERLAND.
Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.
Importateur et marchand de
Tapisseries et de decors.
Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.
On trouvera toujours l'Ami Moise à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.
MOISE LAPOINTE.
Ottawa, 26 Déc. 1879

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :
20 locomotives
16 wagons de première classe, ou wagons-lit, selon que pourra l'exiger le département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie.
40 wagons d'équipe.
Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,
F. BRAUN
Secrétaire
Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880.

CANAL WELLAND.

Avis aux Entrepreneurs Machinistes,

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossée, "Soumission pour portes d'écluses, Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 Mai prochain, jeudi : on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux ; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés ; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, n'occompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur Général, dans le délai de 3 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN, Secrétaire.
Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 29 Mars, 1880.

MAISONS A LOUER

Une RÉSIDENCE en brique, contenant 10 appartements, avec remises et jardin, No. 152 rue Dalhousie ; loyer, $10 par mois.

Un MAGASIN et RÉSIDENCE, No 170 coin des rues Dalhousie et Water ; loyer, $12 par mois.

Pour plus ample information, s'adresser à
Madame H. PINARD,
84 rue Water.

MARCHANDISES SÈCHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA.

M. Richard a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

ASSURANCE
CONTRE LE FEU,
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE D'ANGLETERRE
ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT
DE LA
Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"
Argent à prêter sur Propriétés Foncières en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.
En toutes sommes voulues.
Hypothèques achetées.
T. M. CLARK,
Agent,
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.
Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

POUR VOTRE
Papier, Articles de Bureau
ET D'ECOLE,
AINSI QUE
Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc.,
DONNEZ VOS COMMANDES A
L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à *très-bas prix.*

Mosgrove et Pearson, Avocats, Notaires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au dessus du magasin de Gibson, confiseur.
Argent à prêter sur propriétés foncières.

FEUILLETON

35

LA

Route de l'Abîme!

PAR

RAOUL DE NAVERY

(*Suite.*)

Belleforge frappa. Les pas s'arrêtèrent, mais on ne répondit point.

—Appelle, dit le banquier au pifferaro.

—Maman ! dit le petit, ouvre, c'est moi !

—Toi ? fut-il répondu de l'intérieur, toi.... ?

—Oui. moi, Cancrelat, ouvre vite.

Le père cria, cependant la porte ne s'ouvrit pas. On eût dit que la femme, avant de céder à l'amour maternel qui la poussait à tendre les bras à son fils, avait réfléchi et refoulait par crainte d'un malheur l'instinct qui l'entraînait.

—Tu n'es pas seul ? demanda la Faraude, Si-Sol est avec toi.... ?

—Non, répliqua Belleforge, ce n'est pas Si-Sol, mais un homme qui vous ramène ce malheureux enfant.... De désespoir il s'était jeté à la Seine.

La porte s'ouvrit avec fracas et la Faraude bondit vers l'enfant.

—Mourir ! dit-elle, toi mourir !

Elle le porta près de la maigre lampe posée sur la cheminée, et le regarda avec une curiosité amère.

Pendant ce temps, le banquier plaçait la lanterne sur la table et promenait autour de lui des regards stupéfaits.

Il n'avait pas l'idée d'un tel dénûment.

Dans leur lit, Grain-de-Mil et Souriceau levaient leurs petites têtes ébouriffées, qu'ils se hâtèrent de cacher sous les couvertures dès qu'ils se virent observés.

La Faraude embrassait son enfant, et Cancrelat pleurait sous ses caresses.

—Ah ! fit-elle, quand mon homme devrait me tuer, tu ne me quitteras plus !

—Non, répondit le banquier, l'enfant ne vous quittera plus.... des jours meilleurs vont venir pour vous, pour ces pauvre petits, pour votre mari.... A partir de cette heure, je vous adopte tous ! plus de misères, de souffrances, de larmes ! Vous aurez comme tous votre place au soleil et votre part de joie.... Demain, vous quitterez ce taudis, demain un appartement commode et sain sera prêt pour vous recevoir.... ces enfants reviendront à la santé.... le Grèveur mis à la tête d'une industrie fructueuse deviendra bon en cessant d'être malheureux.... Il ne vous battra plus, pauvre femme, il ne vous séparera plus de vos enfants, pauvre mère....

—Mais c'est un rêve ! un rêve ! fit la Faraude en ouvrant de grands yeux surpris.

—Non, le rêve, le mauvais rêve qui dura trop longtemps, ce fut votre existence de tortures et de pleurs.... La réalité, je vous l'offre, c'est l'aisance qui demain sera votre partage, c'est le bonheur auquel vos souffrances passées vous assurent des droits.

—Monsieur, oh ! monsieur, s'écria la Faraude en joignant les mains, qui êtes-vous donc pour changer ainsi soudainement une vie.... ?

—Qui je suis ? Je m'appelle Belleforge.

La Faraude se leva toute droite :

—M. Belleforge le banquier ?

—Oui !

—Ah ! s'écria la malheureuse, vous êtes venu trop tard....

—Trop tard ! Un père ne vient jamais trop tard dire à l'enfant repoussé : au paria sans pain : je te fais riche ; à la famille désorganisée : je t'édifie ! Mes torts, car je reconnais avoir des torts, seront amplement réparés.... pour me mériter mon pardon....

La Faraude se tordit les mains avec désespoir.

—Ah ! fit-elle, vous rendez mon enfant, et je ne puis rien ! rien pour vous sauver à mon tour.

Elle n'acheva pas et tomba à genoux

—Je suis une misérable femme, dit-elle en saisissant la main de Belleforge, je mérite ni estime ni pitié.... Mais je ne suis pas ingrate, cependant.... Votre bienfait de ce soir ne sera point perdu.... Si perverse que je suis, je fais des vœux pour votre salut, et je sacrifierais à cette heure ma vie pour la vôtre.... Courez à votre hôtel.... courez, et Dieu veuille que vous arriviez à temps !

—Que voulez-vous dire ? demanda le banquier qui la crut atteinte de folie.

—Ils ont fait un pacte, un pacte infâme.... Ne perdez pas une heure, pas une heure, pas une minute, vous dis-je, il y va de votre fortune, il y va de votre honneur peut-être !

Et la Faraude, le visage brillant d'émotion et de crainte, attendit la réponse du banquier.

Celui-ci regarda fixement la Faraude, puis d'une voix étranglée il murmura :

—Le Grèveur, n'est-ce pas ?

—Le Grèveur, répondit-elle accablée.

—Sur la tête de votre enfant ?

—Sur sa tête, car rien ne m'est plus sacré en ce monde.

Le banquier s'élança dans l'escalier, gagna sa voiture, cria au cocher engourdi sur son siége l'adresse de son hôtel, et les chevaux glissèrent sur le pavé ruisselant.

XV

LE PACTE

Quelques jours avant les événements que nous venons de raconter, deux hommes à figure sinistre causaient dans la partie la plus obscure d'un caboulot borgne situé au fond d'une cour. On y pénétrait comme dans une cave, après avoir descendu une demi-douzaine de marches glissantes et mal équilibrées. Une table étroite séparait ces deux hommes, de larges taches vineuses, des bouteilles vides, une forte odeur d'absinthe et d'eau-de-vie à puissance vitriolique indiquaient de nombreuses libations.

Cependant les buveurs possédaient tout leur sang-froid et raisonnaient tranquillement à voix basse, les coudes sur la table, les têtes rapprochées. Leur voix ressemblait à un sifflement, et les paroles qu'ils prononçaient mêlées de tous les argots du bagne et de la vieille truanderie eussent été inexplicables pour qui n'eût pas été initié à la langue terrible et imagée des filous de Paris.

L'un de ces hommes, long, blême, maigre, portait les cheveux collés sur les tempes ; tout luisants de pommades et tournés en accroche-cœur, ils rendaient plus ignoble encore l'expression de son visage. L'hébétement de la bouche aux lèvres lippues se corrigeait un peu par l'éclat métallique du regard. La prunelle nageait dans le vague fluide de l'ivresse. Le front gardait de morbides pâleurs et des rides profondes ; les joues se creusaient, les pommettes s'accusaient par une saillie énorme, et la mâchoire tombait avec une lourdeur bestiale. Cet homme devait être terrible dans ses colères. Toute la bile des mauvaises passions et le fiel de la haine bouillonnaient alors dans son âme, car cette âme vivait par la seule raison que l'âme est dans l'impuissance de mourir. Il avait les mains longues et nerveuses, presque blanches : l'outil du travailleur ne les fatiguait pas. Il était vêtu d'une blouse grise, le cou dégagé par un col de chemise tombant sur une cravate de foulard rose, et il bourrait, flegmatiquement sa pipe en observant son compagnon qui, depuis une minute, gardait le silence et paraissait réfléchir.

Ce dernier pouvait avoir soixante ans. Large d'épaules, trapu, portant une tête ronde et rasée, bouffie et rouge sur un cou de taureau, il étalait sur la table avec une sorte de complaisance des mains lourdes comme un marteau et faites comme des tenailles. Son paletot brun déteint et rapé dissimulait l'absence de linge, il fumait un excellent cigare, et paraissait suivre une idée dont son jeune compagnon attendait la confidence.

(*A suivre*).